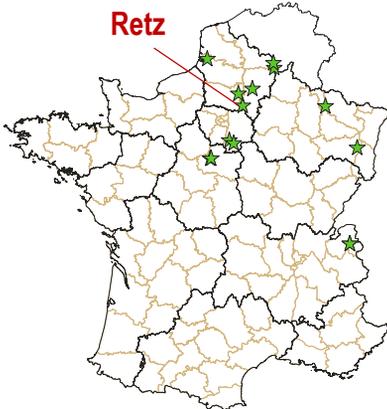


# PICO Retz (02)

## LOCALISATION



Commune: Villers-Cotterêt

## STATION

### Topographie

- Altitude : 105 m
- Pente : <2%
- Exposition : nulle

### Climat

T°C moy: 11°C / Précipitations : 765 mm/an

### Sol

Roche mère : marno-calcaire de Saint-Ouen  
Texture : limono-sableuse

### Végétation

Fougère majoritaire et ronce, herbacées éparses

### Peuplement forestier antérieur

Hêtraie dépérissante, coupe de 2007

### Essence suivie

**Chêne sessile**

### Ongulés sauvages

**Chevreuril, cerf, sanglier**

**Suivi de l'expérimentation : Pôle  
Fontainebleau - Compiègne**

Office National des Forêt - Pôle  
Recherche, développement et innovation  
3 rue du petit château – 60 200 Compiègne

## Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

### Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf « Trico 2 applications », appliqué au printemps et à l'automne).

#### Témoin (non protégé)



#### Protections mécaniques

##### Piquets croisés



##### Pince cactus



##### Gaine Nortène



#### Protections répulsives



##### Trico:

- 1 application/an
- 2 applications/an



##### Peinture Sema



##### Chaux hydraulique



##### Laine de mouton lavée



##### Pâte à bourgeons Elaf

### Plantation

La parcelle a bénéficié d'une préparation mécanisée du sol. La plantation en plein des chênes sessiles en racines nues a eu lieu en novembre 2022, avec une densité de 2300 plants/ha.



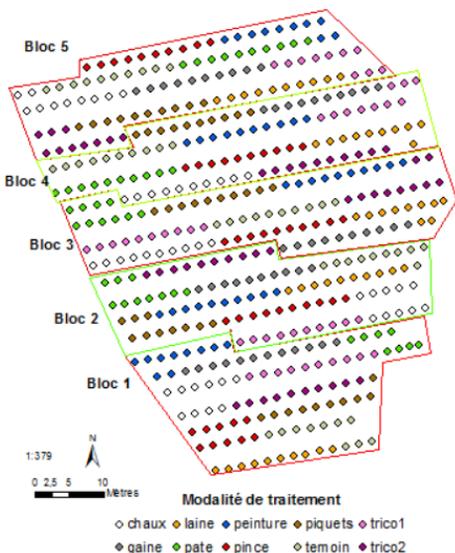
# DISPOSITIF

## Dimension

Zone expérimentale de 0,3 ha

## Schéma expérimental

Le schéma expérimental est constitué de 500 plants répartis en 10 modalités qui sont répétées au sein de 5 blocs. Chaque bloc comporte 10 unités expérimentales (UE) de 10 plants en ligne, avec 1 UE par modalité. La répartition spatiale des UE au sein de chaque bloc est aléatoire.

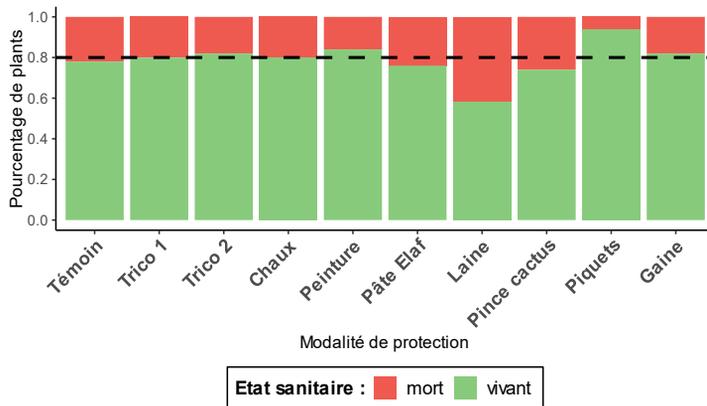


## Mesures

- Hauteur des plants
- Etat sanitaire
- Etat des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)
- Suivi photo de la fréquentation par les ongulés

# Résultats au printemps 2024 (1ère saison de végétation)

## Taux de reprise des plants



Le taux global de reprise du dispositif est de **79%**, juste sous le seuil pour lequel un regarni est à prévoir.

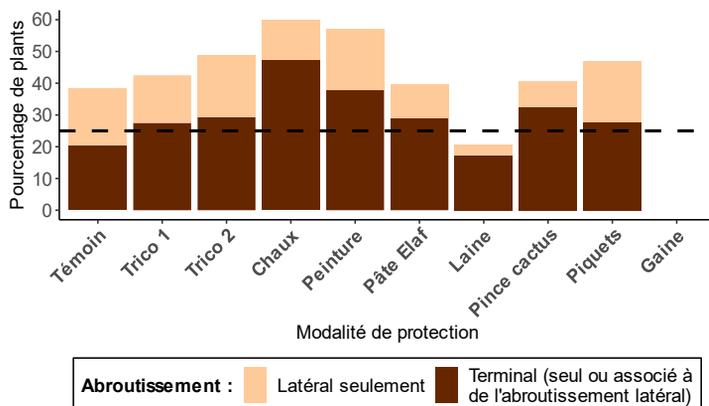
Les 10 modalités de protection présentent des taux de reprise similaires, sauf la laine. La hauteur moyenne des plants vivants est de **54 cm**.

## Dégâts d'ongulés sur les plants vivants au printemps 2024

**Abrouissement terminal** : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

**Abrouissement latéral** : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

**Seuil de 25% de dégâts** : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés<sup>1</sup> (ici, seul l'abrouissement terminal est concerné par ce seuil).



Le taux d'abrouissement terminal du témoin non protégé est de **20%**, cependant toutes les modalités sauf la gaine et la laine dépassent le seuil de 25%. La laine a un taux d'abrouissement terminal proche du témoin. Seule la gaine joue son rôle de protection intégrale.

<sup>1</sup>2016, BROSSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*

## Financements :

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Suivi de l'expérimentation : Pôle Fontainebleau - Compiègne

Office National des Forêt - Pôle Recherche, développement et innovation  
3 rue du petit château – 60 200 Compiègne